

Terminer en président

Dans ce numéro



PRATIQUE

Rendez-vous avec la Caisse de pensions de l'État: retirer son capital prévoyance en tant qu'étranger.

2



ACTUEL

Les offices d'impôt assurent une permanence tous les jeudis du 1^{er} février au 15 mars.

2

Philippe Sordet quitte la tête du Service de l'économie, du logement et du tourisme (SELT).

3



PRÉVENTION

Santé et travail de nuit: les précautions à prendre.

3



VIOLON D'INGRÈS

Didier Croisier, cantonnier et conducteur de chiens de traîneaux.

7



MEMENTO

Maîtres anciens et artistes contemporains se côtoient dans une exposition au Cabinet cantonal des Estampes

8



JOËL CHRISTIN

Pascal Broulis a remis la présidence du Conseil d'État à Charles-Louis Rochat le 22 décembre dernier. Pour traditionnelle qu'elle soit, cette passation de pouvoir débouche sur une situation particulière: suite aux élections de mars et d'avril, un nouveau gouvernement entrera en fonction en milieu

d'année 2007. Le nouveau président du Conseil d'État ne l'est donc que pour six mois. Et il s'agit pour lui de ses six derniers mois à la tête d'un département cantonal, puisqu'il se retire ainsi qu'il l'a annoncé en avril 2006.

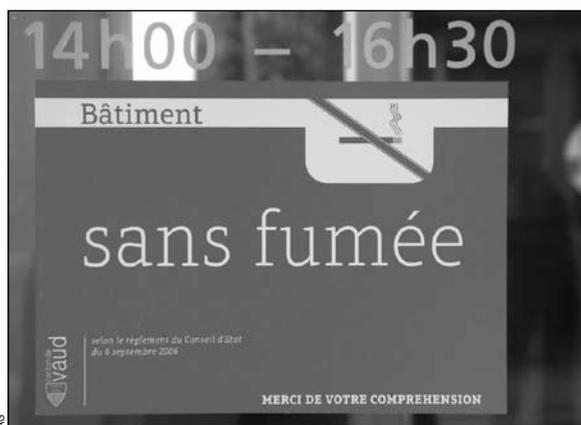
interview pages 4 à 5

Administration sans fumée: rappel

Depuis le 1^{er} janvier dernier l'ensemble des locaux de l'administration vaudoise sont devenus non-fumeurs (voir *La Gazette* n°180 du 1^{er} novembre 2006).

Toutes les informations relatives à l'historique de cette décision ainsi les mesures prises pour veiller à son application sont disponibles sur les sites web de l'Etat de Vaud (accès à intranet depuis la page d'accueil www.vd.ch, en bas à gauche).

La Gazette reviendra dans son numéro de mars sur les mesures d'accompagnement coordonnées par le groupe de pilotage du Service de la santé publique.



Les panneaux de signalisation annonçant l'interdiction de fumer peuvent être téléchargés et imprimés directement à partir du site internet de l'Etat de Vaud (www.vd.ch, thème Santé-social – prévention – Sanimédia – prévention santé). Des brochures d'information sur l'aide à l'arrêt du tabagisme peuvent quant à elles être commandées au 021 623 37 42 ou via www.cipretvaud.ch

Plan statistique cantonal 2007

Le Conseil d'État a adopté le plan statistique cantonal 2007 qui recense et décrit les activités statistiques au sein de l'Administration cantonale vaudoise. Ce plan met l'accent sur les axes principaux de travail suivants: le développement de l'information statistique sur une base administrative ainsi que sur la base d'enquêtes, la diffusion de l'information statistique, la statistique comme outil d'aide à la décision pour les autorités politiques et la poursuite du partenariat avec l'extérieur du canton. La modernisation et la restructuration de l'Annuaire statistique du canton de Vaud constituent le principal projet du plan statistique cantonal 2007.



COURRIER

Photo identifiée

La légende de la photo en page 8 de *La Gazette* 181 (Dossier consacré à l'administration d'antan), en bas à droite, indique «Réception au château cantonal...». En réalité, la salle en question est «la chambre des hôtes» du Château de Chillon. Le Conseiller d'État Alphonse Dubuis présidait, en tant que chef du DIPC, l'Association pour la restauration du Château de Chillon créée par l'État en 1887. Le personnage au premier plan est bien Albert Naef, grand artisan de la restauration et de la réhabilitation du Château de Chillon en tant que monument historique. Le sixième personnage, en bout de table, me semble être Otto Schmid, architecte adjoint d'Albert Naef pour les travaux à Chillon.

Robert Herren
Directeur Fondation du Château de Chillon



Éditeur: État de Vaud.

Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.

Rédaction: Joël Christin, Annika Gil.

Ligne graphique: Fabio Favini.

Impression: Presses centrales Lausanne.

Correspondance à adresser à *La Gazette*,
place du Château 6, 1014 Lausanne.

Téléphone: 021/ 316 05 15

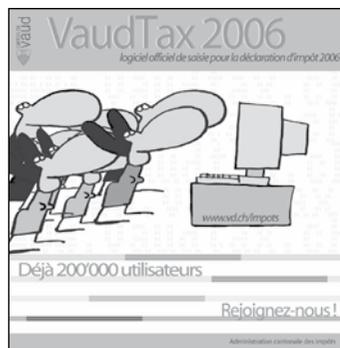
Fax: 021/ 316 40 52

E-mail: info.gazette@vd.ch

Offices d'impôt ouverts plus largement les jeudis

La campagne pour le dépôt des déclarations d'impôt vient de démarrer. Les contribuables ont déjà commencé à recevoir leur formulaire de déclaration ou une simple fourre permettant de les identifier (code-barres) et de retourner leur déclaration.

Le délai de retour de la déclaration d'impôt est fixé au 15 mars 2007. Les demandes de délais justifiées seront accordées au maximum jusqu'au 15 septembre. Pour ceux qui n'ont pas demandé un délai, les sommes partiront dès la première semaine de juillet et les taxations d'office se feront dès la rentrée des vacances. L'administration a envoyé l'an dernier quelque 75 000 sommes de déposer sa déclaration et souhaite voir diminuer ce nombre qui occasionne



Le logiciel VauTax 2006 peut être téléchargé sur le site internet de l'Etat ou obtenu sous forme de CD-Rom auprès des offices d'impôts, des communes ou des agences de la Banque cantonale vaudoise.

plus de 100 000 francs de frais.

Permanence

Afin d'aider au mieux les contribuables à remplir leur déclaration, l'Administration fiscale met en place cette année une permanence tous les jeudis du 1^{er} février au 15 mars. Ce jour là, les bureaux de tous les offices d'impôt du canton seront ouverts jusqu'à 18h30; de plus, à Lausanne Ville et District, ils seront également

ouverts entre 12h et 14h.

Côté taxation, en neuf mois, l'Administration fiscale a taxé 75,05% des contribuables. Son objectif de faire en sorte que 95% soit taxés dans les 12 mois pourra être tenu grâce aux nouveaux outils soit la taxation automatique et la cyber taxation.



PRATIQUE

Votre prévoyance, vos questions

Capital prévoyance et retour dans son pays d'origine

Chaque mois, la Caisse de pensions de l'État de Vaud répond à vos questions d'assurés.

«En tant qu'Européen, est-il vrai que je ne pourrai plus disposer de mon capital de prévoyance si je retourne dans mon pays avant la retraite?»

Dès cet été, en effet, les migrants européens qui retournent travailler dans leur pays ne pourront plus retirer sans autre leur capital de prévoyance professionnelle. C'est une conséquence de la loi sur le libre passage dans la prévoyance professionnelle (LFLP) et de l'accord de la Suisse avec l'UE concernant la libre circulation des personnes – un accord qui prendra effet le 1er juin 2007.

Versement sous conditions

Plus précisément, le versement en espèces de la part obligatoire (avoir de vieillesse minimum défini par la LPP) de la prestation de sortie ne sera plus possible si un assuré quitte définitivement la Suisse pour un pays de l'UE ou de l'AELE soumis à un régime de sécurité sociale.

Cependant, la part sur-obligatoire de la prestation de sortie, c'est-à-dire le montant qui dépasse l'avoir de vieillesse minimum

LPP n'est pas concerné par les restrictions et pourra continuer à faire l'objet d'un versement en espèces si l'assuré le désire. De plus, à certaines conditions, ceux qui rentrent au pays pourront toucher la part obligatoire pour acheter un domicile.

Compte bloqué jusqu'à la retraite

La part obligatoire qui n'a pas pu être versée en espèces est transférée sur un compte de libre passage bloqué en Suisse lors du départ de l'assuré. Elle est bien entendu versée lors de la retraite ou si un autre cas de prévoyance survient (invalidité, décès), et si l'assuré n'est plus soumis à la prévoyance obligatoire dans son pays de résidence.

L'assuré qui désire retirer l'intégralité de sa prestation de sortie (part obligatoire et part sur-obligatoire) doit apporter à son institution de prévoyance la preuve qu'il n'est pas assujéti à titre obligatoire dans le pays de sa destination. Le Fonds de Garantie LPP (www.sfbvg.ch) a été désigné pour l'assister dans cette démarche.

Suivez l'actualité de votre caisse sur le site www.cpev.ch

Faites part de vos questions et réactions à l'adresse info.gazette@vd.ch

Philippe Sordet quitte le SELT



Le chef du Service de l'économie, du logement et du tourisme (SELT) du Département de l'économie, Philippe Sordet, quittera ses fonctions le 30 juin 2007 pour occuper un poste à responsabilité dans le secteur privé.

Engagé en qualité de chef du SELT, Philippe Sordet a débuté son activité au sein de l'État de Vaud en 1998. Il a eu pour mission la mise en place de la nouvelle

structure du Service et a assumé la promotion économique, endogène et exogène, la gestion de la politique régionale et touristique, ainsi que la responsabilité de la Police cantonale du commerce et de la politique cantonale du logement.

Ses fonctions l'ont appelé à gérer le budget annuel du SELT, auquel sont inscrits quelque 45 millions de charges et 20 millions de francs de revenus,

ainsi que 600 millions de prêts divers.

Philippe Sordet rejoindra Edipresse suisse où il fera partie de la direction des publications régionales avec, pour mission, de «développer des projets, notamment en rapport avec la télévision régionale».

Le Conseil d'État a dit son regret de voir partir le chef du SELT dont l'expérience, le sens du dialogue et de la collaboration, les capacités et l'esprit d'innovation se sont avérés très constructifs pour le Canton.



Santé et sécurité au travail

Le travail de nuit exige des précautions en matière de santé

Les rythmes biologiques de l'être humain en font un «animal» diurne. Physiologiquement, des mécanismes de récupération, de reconstitution des réserves et certaines productions hormonales sont actifs pendant la nuit.

Indépendamment des risques spécifiques inhérents à chaque métier, le travail de nuit représente pour tout individu qui y est astreint une exposition à la désynchronisation et, parfois, à des conséquences néfastes sur la santé:

- Troubles du sommeil et de la performance (possibles micro-endormissements dont les travailleurs de nuit ne sont pas forcément conscients)
- Maladies cardiovasculaires (infarctus)
- Problèmes métaboliques, de nutrition (diabète)
- Atteintes à la santé mentale (dépression)
- Troubles de la reproduction
- Infections
- Accidents (entre minuit et 8 heures du matin, le risque d'accident est plus important et leur degré de gravité plus sévère – plusieurs graves accidents industriels se sont produits entre 3 et 4 heures du matin: Tchernobyl, Bhopal, etc.)

L'organisation sociale dans laquelle nous vivons fait du travail de nuit une réalité et une obligation. Parmi les 270 métiers et fonctions exercés dans le cadre de l'ACV, les soignants, les policiers, les surveillants notamment sont astreints à des fréquences variables, au travail de nuit.

Selon le Secrétariat d'État à l'Économie (SECO) environ 20% de la population des travailleurs en Suisse pratique le travail de nuit.

Dès la 25^e nuit de travail par année, la loi sur le travail (LTr) exige des mesures particulières de protection des travailleurs

Rappelons qu'après 20 heures d'éveil (situation souvent rencontrée lors de la 1^{re} nuit de travail) la diminution de performance est équivalente à celle mesurée après avoir bu 4 dl de vin, soit une teneur en alcool dans le sang d'environ 1‰.

Les personnes qui effectuent un travail de nuit pendant 25 nuits par an ont droit à un examen médical une fois tous les deux ans jusqu'à 45 ans et une fois par an ensuite (Art 45, al 1, OLT1).

Les travailleurs déclarés inaptes au travail de nuit pour des raisons de santé

doivent être affectés, chaque fois que c'est réalisable, à un travail de jour similaire auquel ils sont aptes.

Il n'y a toutefois pas de contre-indication médicale absolue au travail de nuit. Néanmoins des maladies comme diabète, infarctus, épilepsie, syndrome d'apnée du sommeil nécessitent un rythme de vie régulier parallèlement à la prise en charge médicale.

En ce qui concerne les institutions publiques, des directives particulières sur le travail de nuit peuvent être appliquées.

Pour prévenir les atteintes à la santé, le contenu de la tâche, l'environnement favorable, l'organisation du travail jouent un rôle prépondérant. L'alternance des équipes de rotation doit se faire dans le sens horaire (équipe de jour, du soir puis de la nuit). La durée des séries de nuit doit être la plus faible possible: deux à trois nuits consécutives plutôt que des séries de cinq à sept nuits.

La qualité du sommeil s'altère avec l'âge, rendant plus difficile la récupération lors du sommeil de jour.

Des programmes spécifiques pour garantir le travail de nuit le moins néfaste possible doivent pouvoir être développés en partenariat avec les travailleurs, les employeurs et les spécialistes en santé au travail.

*Pour l'Unité santé au travail,
Dr Laurence Wasem*

Pour tous renseignements en matière de santé au travail pour les collaborateurs de l'Administration cantonale, vos demandes peuvent être adressées au secrétariat de l'Unité santé au travail du Service de la santé publique, au tél. 021 316 42 59.



La mission de la police ne saurait se passer d'horaires nocturnes.

Charles-Louis RoCHAT, à nouveau président, et

Le chef du Département de la sécurité et de l'environnement est président du Conseil d'État depuis le début de l'année. Un mandat particulier puisqu'il se déroulera sur arrière-fonds d'élections et se terminera après 6 mois par l'installation du nouveau gouvernement et les adieux de Charles-Louis RoCHAT au Conseil d'État.



— **Quels sont les enjeux importants que devra affronter le Canton sous votre présidence?**

— Ce n'est pas parce qu'il ne reste plus que six mois avant la mise en place d'un nouveau gouvernement que le travail du Conseil d'État s'arrête. Il est vrai qu'un gros effort a été fourni jusqu'ici et que l'année 2007 laisse peut-être entrevoir des temps plus calmes. Mais ce ne sont en tout cas pas des temps morts. Le Conseil d'État les consacre à la réflexion. De gros projets transversaux mobiliseront notre réflexion ces prochains mois. C'est le cas de la Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les Cantons (RPT), avec son éventail de révisions législatives (routes, prestations complémentaires, etc.) et l'intégration des effets financiers correspondants pour le canton et les communes. C'est aussi le cas des projets de description des emplois et classification des fonctions et de système de rémunération (DECFO/SYSREM).

Par ailleurs, la mise en œuvre de la Constitution, déjà bien avancée, se poursuivra avec plusieurs consultations et lois,

notamment la loi sur la médiation administrative. Et quelques dossiers importants se trouvent sur la table du Conseil d'État, comme la loi sur la Haute école pédagogique (HEP), la loi scolaire pour le cycle initial, la mise en consultation de la loi sur la formation professionnelle, la loi sur la santé publique, le crédit d'étude et la convention intercantonale pour l'Hôpital Riviera-Chablais ou encore le Décret Peregaux pour une nouvelle salle du Grand Conseil. Il ne manque pas de pain sur la planche.

— **Vous devrez faire face à des échéances et à une ambiance très particulières avec les élections...**



bien imaginer que la future équipe gouvernementale mettra à profit ces trois mois d'intervalle pour préparer, informellement, ses premières décisions, notamment la répartition des départements et la désignation

de la personne qui présidera dorénavant le collège pour les cinq ans que durera la législature.

Mais le Gouvernement actuel poursuivra son travail. Institutionnellement et officiellement, il n'y a pas de chevauchement: le Conseil d'État 2002-2007 reste en fonction jusqu'au 30 juin. Il dirige une part importante du processus d'élaboration du projet de budget 2008: il en adopte les directives et prend les décisions liées à ce processus.

— **Comment envisagez-vous votre rôle de président dans ce contexte?**

— De manière générale, le président exerce un rôle d'animation de séance. Il doit gérer le temps et veiller à ce que les discussions débouchent sur du concret. C'est une tâche bien réelle et centrale. Le président a par ailleurs un rôle de relation avec le Grand Conseil. Et il est encore responsable de la mise en urgence des objets quand cela s'avère nécessaire.

À côté de cela, je ne compte pas bouleverser les choses. Nous continuerons à travailler dans la sérénité que nous avons su gagner. L'influence du président tient plutôt à un style. Il donne une ambiance et imprime un rythme. Pour moi, il faut être rapide, mais jamais «soldeur».

Maintenant, il est vrai que cette année est particulière. Quatre de mes collègues seront en campagne et vont dépenser beaucoup d'énergie. Je devrai en tenir compte et, sans que le travail du Conseil d'État n'en pâtisse ou soit ralenti, j'aurai peut-être à ménager des moments pour éviter que la tension de la campagne perturbe le travail du collège. De toute façon, le gouvernement a ses règles en la matière. Ce premier semestre 2007 va

heureux de terminer en beauté

être très intéressant. Et je crois que c'est une chance que le siège du président soit occupé par un non-candidat.

— *Intéressante, cette période correspond néanmoins à une transition peu favorable à la conduite de projets?*

— Pour les situations d'urgence, la question ne se pose pas. Pour le reste, il appartient à chaque chef de département de juger s'il y a lieu de présenter tel ou tel objet au Conseil d'État dans la période que nous vivons. Le président a autorité sur l'ordre du jour et est habilité à faire respecter les délais légaux, mais il n'a pas le choix des projets qui sont soumis au collège.

Pour ma part, je continue à travailler normalement à l'élaboration des projets du DSE. J'évalue ceux qui peuvent être utilement discutés au Conseil d'État sans trop de risque que les futurs élus reprennent le travail à zéro. Il est sûr que certaines réformes ou certains projets à forte teneur politique ne sont pas possibles en temps d'élections.

— *Le Conseil d'État vit une transition qui aura certainement des effets sur l'administration. Quel est votre message aux collaboratrices et collaborateurs qui vivent ces changements?*

— Les choses doivent évoluer, forcément. Il ne faut donc pas craindre le changement, mais l'anticiper et aller avec. Ce mouvement est perpétuel et rapide. Il demande des facultés d'adaptation. Il ne s'agit pas de changer juste pour changer, mais d'affronter les réalités sans peur ni gesticulations et d'entrer dans leur mouvement plutôt que de rester immobile ou de montrer de la fébrilité.

— *En quoi votre mandat d'aujourd'hui se différencie-t-il avec celui que vous avez exercé il y a 4 ans, également durant 6 mois, à la suite de la non réélection de Francine Jeanprêtre?*

— Le fonctionnement d'un collège dépend pour une bonne part de la qualité des per-

sonnes qui le composent et de sa faculté de se souder. Le Conseil d'État actuel fonctionne en équipe. Il y a du respect entre ses membres. Et puis la situation financière du Canton s'est améliorée. Des efforts ont été fournis à tous les niveaux de l'État. On a senti que le message avait passé et le répondant s'est manifesté avec beaucoup de compétence et de bonne volonté. Le travail est désormais plus facile qu'il y a 4 ans.

— *Quels sont vos principaux regrets ou motifs de satisfaction après 9 ans passés au Gouvernement?*

— Je suis certainement fier de faire partie d'une équipe qui a tenu ses promesses et qui a participé au redressement financier. Quand

on fait de la politique, on aime son canton et j'ai du bonheur à voir son image et sa crédibilité revalorisée. Pour le reste, j'ai le sentiment de ne pas m'être trompé dans certaines réformes, notamment dans

le domaine de la planification hospitalière. Mais en arrivant à la tête d'un département, on hérite du bon et du moins bon. Certains projets sont sur le point d'aboutir, d'autres enlisés, et il faut faire avec. Deux objets me tiennent aujourd'hui à cœur, ils concernent l'avenir et l'indépendance du Service des automobiles et de la navigation et le devenir des Polices cantonale et communales.

— *En fin de mandat de ministre, cette charge de présidence n'arrive-t-elle pas comme un poids?*

— Elle signifie quelques heures de sommeil en moins. Il est clair que la charge de représentation est plus élevée que pour un autre chef de département. Mais j'ai une certaine habitude avec les 150 représentations assumées à l'époque en une année de présidence du Grand Conseil. Il s'agit de montrer une humeur stable et d'être constant dans sa disponibilité. Non la présidence n'est pas une surcharge. C'est bien plutôt une satisfaction que je suis heureux de pouvoir éprouver en fin de mandat.

Propos recueillis par JC



Nouveau découpage territorial: 17 préfets pour 10 districts

Dans le cadre de la mise en oeuvre du nouveau découpage territorial, le Conseil d'État a fixé le nombre de préfets dans le Canton à 17 (ils sont 18 actuellement) et a décidé une légère diminution des effectifs administratifs, afin d'adapter le dispositif préfectoral au nouveau découpage territorial. La Constitution et la Loi sur le découpage territorial (LDecTer) du 30 mai 2006 prévoient en effet une diminution sensible du nombre de districts. Pour les préfetures, cette loi entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2008.

La décision du gouvernement se fonde sur la diminution du nombre de districts qui est passé de 19 à 10 et sur le fait que les plus grands districts compteront plus d'un préfet. L'adaptation du nombre de préfets se fera par le jeu des départs à la retraite.

S'agissant des collaborateurs administratifs, la baisse de leur effectif sera limitée. Cette réduction sera rendue possible par la concentration des tâches dans des équipes administratives agrandies et par la fermeture de certains guichets actuels des districts appelés à disparaître. L'effectif du personnel administratif sera réparti au prorata de la tâche à accomplir dans les districts. Il n'y aura en principe pas de licenciements, les économies d'échelle devant être atteintes en fonction des départs naturels.

La répartition des préfets, effective au début 2008 sera la suivante:

- un préfet dans les districts d'Aigle, de Lavaux-Oron, de la Broye-Vully, du Gros-de-Vaud, et de l'Ouest lausannois,
- deux préfets dans les districts de Nyon, de Morges et de la Riviera-Pays-d'Enhaut,
- trois préfets dans les districts de Lausanne et du Jura-Nord vaudois.

Un soutien de la part des districts comptant plus d'un préfet est prévu en faveur des districts plus petits ne comptant qu'un préfet et pouvant avoir besoin d'aide.

Les actuelles préfetures des districts de La Vallée et du Pays-d'Enhaut deviendront des antennes préfectorales qui resteront ouvertes au public à temps partiel.



Recherche: hotte de Père Noël d'occasion. Je suis par ailleurs à votre disposition pour faire le Père Noël dans vos familles en 2007. Tél.: 079 389 64 64.

À réserver: adorables chiots Akita Inu (chien nordique japonais, très rare) d'élevage familial. Renseignements: 079 777 82 31.

À vendre: capteur solaire neuf 2 pièces. Pour l'eau chaude sanitaire à haut rendement. Installation individuelle ou montage en batterie. Dim 2002 /1050 /95. Pose vertical ou horizontal sur toit ou au sol. Poids 36 kg. Coffre, enveloppe métallique en acier galvanisé et pré laqué, verre trempé de 4 mm. Prix: pour 900 Fr. (pièce). Tél: 079/385 27 10 le soir.

À vendre: jantes alu (4) Gamapart pour VW Polo, 6 branches, 4 trous, 185/55/14, pneus hiver montés sur les jantes bons à 60%. Le tout 500.-. Tél.: 079 611 29 79.

À vendre: Mazda RX8, 2003, noir, 61000 km, parfaitement entretenue, tous services, 2^e jeu de pneus. Excellent état. Prix: frs 26'800.-. Tél.: Mme Michel, 021 361939

À vendre: (très recherchée) Suzuki Jimny Top 4X4 (boîte manuelle, traction enclenchable y.c rampante), bleu, octobre 2001, expertisée 2006, 125'000 km, très bon état, climatisation, pare buffle, console centrale entre les sièges avants. 4 pneus tous terrains (très peu roulé), airbags, lecteur CD, services faits régulièrement. Prix: fr. 5'500.- à discuter. Tél: 021 316 32 47 ou 079 332 59 87.

À vendre: Mazda 323 1.5 16V, 2001, 62000 km seulement, expertisée en 2006, vert métal foncé, ABS, clim, airbags, radio K7, jantes alu été, jantes hiver + pneus, 1^{re} main. Prix: frs 10'000.-, à discuter. Tél.: 079 566 53 85.

À vendre: Opel Astra G22 coupé, Bertone Edition, gris, 2001, automatique, expertisée 04.2006, 64'000 km., pneus hiver s/jantes. Prix: fr. 10'900.-. Tél.: 021 807 15 81.

Cherche à louer: jeune couple, cherche à Échallens, un appartement de 3,5 à 4,5 pièces, cuisine agencée avec vitrocéram, salle de bains + WC-douche, balcon ou terrasse, place de parc. Loyer maximum fr. 1'800.-. Tél.: 078/861 78 90.

À louer: à Villarzel/VD villa entièrement rénovée avec 2 terrasses, 5 pièces, 2 salles d'eau. Situation tranquille, beaucoup de cachet, très lumineux. Loyer mensuel fr. 1'700.- + charges. Tél.: 079/437.06.41 ou 079/501.64.04.

À louer: jolie chambre meublée, à 20 mn de Lausanne et 20 mn d'Yverdon, dans famille suisse et sympa. Calme et verdure. Place de parc gratuite. À proximité des transports

Petites annonces

Les petites annonces publiées dans «La Gazette» sont gratuites pour tous les collaborateurs de l'État de Vaud. Texte à faire parvenir aux coordonnées indiquées au bas de la page 2.

publics. Possibilité de cuisiner. Fr. 440.-. Tél.: 079 389 64 64.

À louer: Vevey, appartement 1 pièce, lumineux, moderne, calme, centré, parfait état, cuisine agencée, salle de bain avec baignoire, armoires murales dans le hall. Loyer: frs 780.-/mois, charges comprises. Libre dès le 1^{er} mars 07. Pour visiter ou + d'infos: 078 830 39 93.

À louer: à Cugy/FR, dans petit immeuble grand 4 1/2 pièces au 2^e étage, avec balcon et jardin commun, dès le 01.02.2007 ou à convenir. Loyer mensuel fr. 1'110.- par mois + charges. Possibilité de louer un garage. Tél.: 079/437 06 41 ou 079/501 64 04.

À louer: 4 1/2 pièces, 117 m², Belmont-sur-Lausanne, 2^e étage, 3 chambres, 2 salles d'eau, cuisine agencée, grand balcon, calme et verdure. Loyer: frs 1'850.- plus charges, parking souterrain en sus, libre 1^{er} avril 2007. Tél.: 079/358 27 13.

À louer: magnifique appartement de 2,5 pièces au rez-de-chaussée, grande terrasse, beau salon - salle à manger. Quartier très tranquille (av. de Crédeilles 1), à 7-8 minutes à pied de la gare, 2 places de parc intérieurs. Fr. 1280.- charges comprises, Fr. 105.- par place de parc. Pour le 1^{er} février 2007 ou à convenir. Tél.: 078 690 58 42.

À vendre: à La Vallée de Joux, Le Sentier, proximité commerces, gare, écoles: Maison de trois appartements, garage, atelier, terrain 1000 m², situation dégagée. Prix: frs 525'000.-. Tél.: 021 866 75 79.

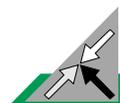
Vacances: à Ovronnaz, appartement de 6 lits, duplex, cuisine agencée, 2 salles de bains, balcon, belle vue. Location à la semaine ou à convenir. Tél.: 021 802 19 28 ou 076 455 26 72.

Vacances: à louer à St-Luc VS, grand chalet moderne, 8 lits, grande terrasse, proche remontées mécaniques. Libre du 3 au 10 février et du 3 au 31 mars 2007, ainsi qu'en été. Tél.: 021 729 87 84 ou 079 282 52 11.

Vacances: à vendre, au Tessin, très jolie maison de vacances (rustico) entièrement rénovée, surface habitable 75 m², 950 m² de terrain, sur 3 étages, accès voiture, alt. 950m, près d'Olivone Val Blenio, très calme, dans la nature, situation dominante, vue entièrement dégagée sur montagnes et village. Prix à discuter. Tél.: 091 945 41 43 (h. bureau) ou 079 621 64 66 ou mail: s.foletti@bluewin.ch.

Vacances: Espagne, joli appartement pour 4 personnes à L'Escala, front mer, dans petit village de pêcheurs, à 20 min. à pied des plus belles plages de la Costa Brava, à 750km d'autoroute de Lausanne, tout confort (TV, piscine, balcon, garage,...), non fumeur, animaux non admis. Loyer: frs 400.- à 800.-/semaine. Tél.: 021 861 27 68.

Divers (aviation): Vols en hélicoptère, vous voulez faire plaisir ou vous faire plaisir, baptêmes de l'air, anniversaires et vols sur demande. Région VD et GE. Prix attractifs. Tél.: 076/328 20 65, m.fly@bluewin.ch.



Rendez-vous

Chauves-souris et CD-Rom



Membres du Chiros (antenne vaudoise du Centre de coordination ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris), Philippe Christe, maître d'enseignement et de recherche à l'Université de Lausanne, et Olivier Glairot, conservateur au Musée de zoologie, ont réalisé un CD-Rom pédagogique consacré aux chauves-souris, les *Ailes de Nuit*, édité par le Musée de zoologie et l'Université de Lausanne.

Ailes de nuit est principalement destiné aux 10-14 ans. De l'anatomie à l'habitat en passant par le régime alimentaire et les différentes espèces, les chauves-souris se dévoilent dans un CD-Rom qui contient également de nombreuses activités interactives pour tester ses connaissances. Ces activités, ainsi que le contenu du CD-Rom sont imprimables sous forme de fiches pédagogiques et d'exercices, utilisables en classe par les enseignants. Le CD-Rom est complété par de nombreuses photos et un reportage sur le travail des biologistes.

«Ailes de nuit» est proposé aux enseignant-e-s pour seulement 15 francs (prix normal 25 francs). Infos: Musée cantonal de zoologie, Place de la Riponne 6, CP, 1014 Lausanne; 021 316 34 60 ou 021 316 34 79 (fax), www.zoologie.vd.ch.

Comment réussir sa vie?

Gratuit et ouvert à tous, le cours public 2007 de l'UNIL explore la thématique de la réussite lors de conférences animées par le journaliste Jean-Philippe Rapp. Un rendez-vous à suivre pendant 4 mercredis de 18h à 20h dans le bâtiment Amphimax (Métro UNIL-Sorge). Chaque soirée abordera la question sous un angle original, avec des spécialistes de l'UNIL et des invités. Mercredi 24 janvier: *L'espèce humaine est-elle perfectible?*, mercredi 31 janvier: *Peut-on créer de la réussite pour tout le monde?*, mercredi 7 février: *Comment s'aménager au bonheur?* et mercredi 14 février: *Esthétique rime-t-elle avec réussite?*

www.unil.ch/courspublic



Didier Croisier avec ses 4 Husky de Sibérie lors d'une course à Zinal, en 2004: Philla conduit la meute composée de Laïka, Vanda et Cisko, le seul mâle, qui pose avec son maître à droite. C'est le chien le plus autoritaire et le plus intelligent qui est en tête de file, dans 80% des cas une femelle. Philla, âgée de 7 ans s'apprête à passer le témoin à la jeune Laïka, de 5 ans sa cadette.

Didier Croisier court avec les Huskies

Il en est des vies comme des romans: celle de Didier Croisier rebondit et surprend au fil des chapitres de sa jeune existence: il vient de fêter ses 35 ans.

Premiers indices incidemment dévoilés dans le couloir de sa maison à Champvent, au-dessus d'Yverdon: un jambon sèche, pendu entre une quinzaine de cloches et de

toupins de vaches. «Ce n'est qu'une partie de ma collection», s'empresse-t-il de préciser. Et le jambon? «Oh, j'ai travaillé pendant douze ans comme charcutier alors chaque hiver je fais boucherie». C'est tout? Une dédicace brodée sur l'encolure d'une cloche rebondie rappelle les 5 années passées ensuite dans un chalet d'alpage, à s'occuper

de génisses, au-dessus de Vallorbe. Et puis un jour, Didier Croisier croise le regard bleu d'un Husky. Naît alors une nouvelle passion, aussi exigeante en temps qu'en énergie: la course de chiens de traîneau. «J'adore ces chiens, ils sont affectueux, rapides et endurants. J'aime ce partage de l'effort entre l'homme et l'animal».

Afin de combiner travail, famille et hobby, le musher tout neuf (conducteur de chiens de traîneau dans le jargon) devient cantonnier au Service des routes, en 2002. Si l'absence de routes à déneiger de cet hiver lui laisse plus de temps pour l'entraînement – 3 fois par semaine, il court avec ses chiens attelés à un kart bricolé –, les caprices de la météo menacent la dizaine de courses auxquelles il participe chaque année dont les championnats d'Europe à la mi-février prochain. Et surtout frustre ses chiens.

Quatre Husky de Sibérie (la plus petite des quatre races de chiens polaires) folâtraient dans le chenil. À peine Didier Croisier sort-il la laisse que les chiens se précipitent vers lui, frétilants, joueurs et étonnamment silencieux. «Au départ d'une course c'est autre chose, ça gueule, les meutes hurlent tel des loups, impatientes de courir». Une ambiance folle qui électrise les chiens comme les mushers et qui décuple le rêve de Didier Croisier: participer un jour à la *Yukon Quest*, la plus grande course au monde avec ses 1400 kilomètres à travers le Canada que les traîneaux les plus rapides avalent en 12 jours seulement. Un rêve trop coûteux pour l'instant et dont le dénouement dépendra aussi du soutien de sponsors. – AG
Chiens de traîneaux: www.csan-fistc.com.



MOTS CROISES

Horizontalement

1. Libres, ils inquiètent.
2. Inciteras avec vigueur.
3. Nécessaires à l'effort.
4. Sorte de neige en diminution.
5. Sigle où e personnel est considéré comme un gisement. Mettre à plat.
6. Extrait du magnésium. Précède une supposition.
7. Doit rapporter plus que ses coûts administratifs.
8. Inconnu de la poste. Sous la croûte.
9. Réduire l'adrénaline.

Solution du n°181

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	P	A	S	S	A	T	I	O	N
2	E	X	A	U	C	E	R	■	O
3	D	O	N	■	C	R	E	S	T
4	A	N	I	M	E	R	■	P	O
5	T	E	T	A	N	I	S	E	R
6	■	S	A	N	T	E	■	C	I
7	L	■	A	■	E	N	V	I	E
8	C	A	R	■	U	N	I	A	T
9	E	T	E	■	R	E	G	L	E

1 2 3 4 5 6 7 8 9

1									
2									
3						■			■
4									
5			■						
6					■		■		
7			■					■	
8				■		■			
9	■								

Verticalement

1. Entre Oron et Mézières.
2. Inspire le respect même à Peter Bodenmann.
3. Mot de Ponce Pilate. Clé de basses.
4. Conforme aux usages.
5. Fatiguent beaucoup. Volatile. 6. Plein de relais.
7. Vieil étalon. De Berne. Maison du futur.
8. Les Grecs l'appelaient nouvelle. C'est-à-dire.
9. Officiers de sinistre mémoire. Donner de la hauteur.



Albrecht Dürer, «Saint-Christophe», 1511. L'artiste allemand forme avec Rembrandt le noyau central de la collection du pasteur vaudois William Cuendet (1886-1958). 117 planches de Dürer sont aujourd'hui conservées par la Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex.

Entre gravures anciennes et modernes

Dürer, Canaletto, Degas et d'autres maîtres anciens dialoguent avec leurs successeurs contemporains dans un raccourci aussi dense que surprenant à vivre au Cabinet cantonal des estampes.

Des milliers de pièces gravées composent aujourd'hui la Fondation William Cuendet & Atelier de St-Prex. Des collections déposées au Musée Jenisch de Vevey qui abrite lui-même le Cabinet cantonal des estampes. Des milliers de pièces représentant les plus grands noms de la gravure ancienne et moderne – Rembrandt, Dürer, Canaletto, Corot, Degas, Bonnard ou Picasso – ainsi que des artistes contemporains ayant fait tirer leurs gravures sur les presses de l'Atelier de St-Prex à

l'instar de Pierre Schopfer, Jon Goodman, Denise Voïta, Pierre Tal-Coat ou Pietro Sarto. Un panorama de l'histoire de la gravure au travers de 8000 pièces qui, pour les besoins de la nouvelle exposition du Cabinet des estampes, a subi un tri sévère. Avec pour objectif de ne retenir que les *temps forts* de la collection, ces œuvres qui marquent une envolée, une surprise ou un détour.

Poursuivre le dialogue

L'Atelier de St-Prex, fondé en 1968 à l'instigation de Pietro Sarto, réunit des artistes d'ici et d'ailleurs. Ensemble, ils partagent un esprit de découverte. Et imaginent de réunir les forces vives de l'estampe, les maîtres anciens comme les jeunes artistes afin de renforcer les liens et de valoriser la gravure. C'est ainsi que naissait en 1977, du nom d'un des plus grands collectionneurs vaudois, la Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex. Cette nouvelle exposition démontre l'ampleur du travail accompli en trente ans. – AG

«*Temps Forts de la collection William Cuendet & Atelier de Saint-Prex*», Cabinet cantonal des Estampes, Musée Jenisch, Vevey. **Rencontre devant des œuvres:** jeudi 15 février, à 18h30, avec les membres fondateurs de la Fondation, soit Pietro Sarto, Pierre Schopfer et Edmond Quinche. **Horaires:** mardi à dimanche, de 11h à 17h30. Du 1^{er} février au 28 mai.



Marianne Décosterd, Assise, 1995.

Expositions

Archives cantonales vaudoises, Chavannes-près-Renens. *Quand l'héraldique prend ses quartiers.* Jusqu'au 6 janvier 2008

CHUV, hall principal, Lausanne. *Atelier Fanal - Impression et édition d'estampes contemporaines.* Une sélection de graveurs contemporains de renom accueillie par l'atelier et éditeur bâlois Fanal s'expose au Centre hospitalier universitaire (CHUV) jusqu'au 1^{er} mars.

Musée de l'Élysée, Lausanne. *Une ligne subtile, Shoji Ueda, 1913 - 2000.* Rétrospective de l'un des photographes japonais les plus connus. Mardi à dimanche de 11h à 18h. Jusqu'au 28 janvier.

Maison d'Ailleurs, Yverdon. *Archiborescence, architecture organique et visions utopiques.* L'artiste belge Luc Schuiten expose au Musée de la science-fiction sa vision d'une cité où monde végétal et architecture ne font plus qu'un. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 11 mars

Musique

Résonance: Anne Perrier - Jean-Sébastien Bach. La poésie d'Anne Perrier, par sa force et son chant libre, entre de manière naturelle en résonance avec le pouvoir expressif du clavecin. Des poèmes du *Temps est mort*, du *Livre d'Ophélie*, de *La Voie nomade*, lus par la comédienne Olivia Csiky-Trnka, répondront aux œuvres pour clavecin de J.S. Bach interprétées par Patrick Montan, premier prix de virtuosité des conservatoires de Genève et d'Amsterdam. Vendredi 26 janvier, Palais de Rumine, Salle du Sénat, 20h.

Spéctacle

Le Suicidé, farce satirique russe de Nicolai Erdman (1928). Une pièce terriblement drôle, une comédie loufoque et féroce dans la tradition de Gogol où qui propos et malentendus relancent sans cesse l'action. Son héros: Simon, un chômeur dont le suicide lui permettrait de se gagner une reconnaissance sociale enviable. Le hic? Malgré une vie difficile, Simon veut vivre! Spectacle présenté par le **Groupe Théâtre de la Haute école pédagogique** à l'Aula des Cèdres, Lausanne. Vendredi 2 et samedi 3 février, à 20h, dimanche 4 février, à 17h. Entrée libre.

Monologue pour la brouette, de et lu par Antoine Jaccoud. A partir d'une rengaine enfantine sur la brouette d'Echallens (petit train qui relie Echallens et Bercher à Lausanne), Antoine Jaccoud, metteur en scène et dramaturge lausannois, se souvient de son enfance. Lundi 5 février, Palais de Rumine, à 19h.